

La radicale démocraticité du signe linguistique dans l'œuvre de Tullio de Mauro

Paola Pietrandrea, Gabriel Bergounioux

► **To cite this version:**

Paola Pietrandrea, Gabriel Bergounioux. La radicale démocraticité du signe linguistique dans l'œuvre de Tullio de Mauro. Marc Arabyan, Jean-Paul Bronckart, Pierre Escudié. Les langues dans la vie. Hommage à Tullio de Mauro, Lambert-Lucas, 2020. halshs-03070622

HAL Id: halshs-03070622

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03070622>

Submitted on 15 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La radicale démocratie du signe linguistique

dans l'œuvre de Tullio De Mauro

Paola Pietrandrea & Gabriel Bergounioux

1. La nature sociale de la langue

« La tâche du linguiste est de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques » (Saussure 1972 : 34). Comme le relève De Mauro (2018 : 113), Saussure avait proposé un début de réponse à cette interrogation en soulignant :

une langue n'est pas seulement un système sémiologique. Ou pour mieux dire, une langue est un système sémiologique tel qu'elle inclut en soi, en tant qu'éléments fonctionnels, formellement pertinents, la masse parlante et le temps, ainsi que le réseau des rapports socio-pragmatiques, historique-culturels dans lesquels [...] elle se situe et vit.¹ (De Mauro 2018 : 113).

L'exploration des conséquences de cette conception sociale et sémiologique de la langue se dévide comme un fil rouge dans la longue activité de Tullio De Mauro commentateur de Saussure, théoricien de la langue, sémanticien, sociolinguiste, lexicographe, enseignant, intellectuel et homme politique.

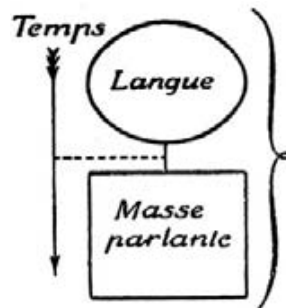
2. Système, temps et masse parlante : De Mauro commentateur de Saussure

Dans sa monographie publiée en 1965 en italien (et traduite en français en 1969), *Introduzione alla Semantica* De Mauro retrace pour la première fois le parcours qui conduit Saussure à formuler une théorie sociale des systèmes linguistiques. Déjà dans sa lettre à Meillet de 1894, Saussure s'interrogeait sur ce qui est constitutif d'une réalité linguistique dans le flux changeant des dimensions diachronique et synchronique. Saussure a répondu dans le premier et deuxième cours en proposant le concept de *valeur* : ce qui nous permet de définir et reconnaître une entité linguistique en tant que telle, indépendamment des spécificités de ses réalisations, est sa valeur, autrement dit la place qu'elle occupe dans le système linguistique. Les valeurs, ajoute Saussure, se déterminent réciproquement par opposition.

Or, De Mauro (1965 [1969]) relève deux apories dans cette conception du système linguistique, l'une concerne la diachronie, l'autre la synchronie. Si la valeur est déterminée fonctionnellement par le système et que le système est, par définition, un ensemble d'unités organisé de telle sorte qu'en modifiant ou en soustrayant une unité la configuration globale du système et la valeur de chaque unité changent, il devient impossible d'établir une identité, tant en diachronie qu'en synchronie. Le système diffèrera d'un locuteur à l'autre, ou d'un moment dans le temps à l'autre. Les éléments qui le composent ne seront par conséquent pas comparables. Ces apories semblent ouvrir la porte au scepticisme sémantique ainsi qu'aux théories de l'incommunicabilité qui ont sous-tendu une grande partie de la linguistique et de la philosophie du langage du vingtième siècle.

¹ « una lingua non è solo un sistema semiotico. O, meglio, è un sistema semiotico siffatto da includere in sé, come elementi funzionali, formalmente rilevanti, la massa parlante e il tempo, la rete dei rapporti socio-pragmatici storico-culturali dentro cui [...] essa si colloca e vive. » (De Mauro 2018 : 113)

Pour De Mauro (1965 [1969]), une première solution à ces apories est proposée dans le deuxième cours, quand il est écrit : « C'est uniquement le fait social qui créera ce qui existe dans un système sémiologique » (Saussure 1908-9 p. 27). De manière plus aboutie, Saussure remédie à ces apories dans le troisième cours en introduisant dans le système, comme partie intégrante de celui-ci, le temps et la masse parlante :



3. La technicisation de la définition socio-sémiotique de la langue, De Mauro sémanticien

Dans son travail de 1965, qu'il introduit par ces mots :

L'erreur consiste à affirmer que les mots ou les phrases signifient quelque chose : ce sont seulement les hommes, en réalité, qui grâce aux phrases et aux mots signifient. (De Mauro, 1965 : 31-32)

De Mauro pose les bases d'une théorie de la sémantique qui, parant les critiques du scepticisme sémantique et la théorie de l'incommunicabilité, a des conséquences importantes à la fois sur les plans philosophique et culturel et sur le plan académique.

En analysant la langue comme un système sémiotique incluant le temps et la masse parlante, De Mauro (1965 [1969], 1982) est à même de proposer une définition socio-sémiotique des langues en tant que codes omniperformatifs : elles peuvent (potentiellement) tout dire. Cette propriété sémiotique fondamentale repose sur une autre propriété : les langues sont des codes à signes sous-déterminés. Les signes de la langue ne sont pas déterminés une fois pour toutes. Leurs frontières sémantiques et phoniques sont malléables et susceptibles de redétermination à tout moment. Les signes des langues naturelles s'opposent les uns aux autres dans des systèmes d'oppositions phoniques et sémantiques évolutifs. C'est la plasticité des frontières qui permet d'expliquer l'expansion, le changement, mais aussi le rétrécissement sémantique (par exemple dans la création des lexiques spécialisés) qui caractérisent les langues naturelles. Les frontières des oppositions linguistiques sont flexibles parce qu'elles sont arbitraires : si la forme des signes était motivée par quelque nécessité externe, elle ne pourrait se transformer. La (re)détermination de la signification des signes de la langue s'opère dans la négociation sociale.

4. Les histoires sociales de la langue italienne : De Mauro historien de la langue et sociolinguiste

En partant de cette conception socio-sémiotique de la langue et en s'inscrivant dans la perspective saussurienne

le linguiste doit aussi examiner les rapports réciproques de la langue du livre et de la langue courante ; car toute langue littéraire, produit de la culture, arrive à détacher sa sphère d'existence de la sphère naturelle, celle de la langue parlée. (Saussure 1972 : 42)

De Mauro publie en 1963 et en 2014 deux histoires de la langue italienne, *L'histoire linguistique de l'Italie unie* et *L'histoire linguistique de l'Italie républicaine*, qui introduisent une rupture importante du genre. Si les histoires de la langue italienne avaient été jusqu'à ce moment-là des histoires de la langue littéraire italienne, De Mauro expose pour la première fois l'histoire de la « masse parlante » (Cardinale 2018 : 15) où « les phénomènes linguistiques étaient vus et compris dans une relation étroite avec des faits et des moments de l'histoire sociale et culturelle » (Berruto, 2018 : 107). La langue est présentée comme un ensemble complexe de variétés (Sobrero, 2018 : 71). En particulier, les pratiques linguistiques, l'accès à la variété officielle de la langue italienne et la permanence de compétences de dialectophones sont méticuleusement explorés à travers des analyses statistiques précises qui surmontent pour la première fois dans les représentations culturelles italiennes la séparation entre les disciplines scientifiques et les études humanistes. L'exploitation de données statistiques qui caractérise le travail réalisé sur l'histoire de la langue dans l'ouvrage de 1963 souligne les inégalités dans la maîtrise du standard. L'italien est encore en 1951 (année du recensement) « la langue d'une minorité », maîtrisée à l'écrit comme à l'oral par 30% de la population, tandis que la majorité des locuteurs vivent une situation de « carence linguistique, de déracinement du milieu dialectal d'origine, sans que cela signifie l'acquisition d'autres instruments linguistiques » (De Mauro, 2018 : 21). Ce constat détermine De Mauro à s'engager sur plusieurs fronts dans la lutte contre un tel état de fait.

5. L'éducation linguistique démocratique : De Mauro spécialiste de l'éducation linguistique

Dans un contexte marqué par l'action de Benedetto Croce et Antonio Gramsci, de Lombardo Radice et don Lorenzo Milani, qui avaient pris la mesure du drame de millions d'Italiens exclus des usages communs de la langue, De Mauro élabore une théorie et une pratique de la linguistique éducative et de l'éducation linguistique qui aboutit en 1973 à la constitution du *Groupe d'intervention et d'étude en éducation linguistique* (GISCEL). Le GISCEL est un cercle de réflexion et d'action réunissant des enseignants-chercheurs et des professeurs d'école dont les activités, qui couvrent l'ensemble du territoire national, se poursuivent jusqu'à aujourd'hui. En 1975, le GISCEL publie un manifeste, les *Dix thèses pour une éducation linguistique démocratique*, qui se donne pour tâche de révolutionner les pratiques scolaires d'éducation linguistique.

Les dix thèses partent du constat de l'inefficacité et de la partialité sociale et politique d'une pédagogie linguistique traditionnelle qui fonctionne au service des classes dominantes dont elle est perpétue la domination symbolique. Elles proposent de remplacer l'enseignement traditionnel de l'italien par une éducation linguistique démocratique. La connaissance de l'italien ne peut être réduite à un apprentissage mécanique de l'orthographe et de la grammaire ; elle doit répondre au principe constitutionnel qui demande de lever les obstacles

qui, en limitant la liberté et l'égalité des citoyens, empêchent le plein épanouissement de la personne humaine et la participation effective de tous les travailleurs à la vie politique, économique et sociale du pays (Article III de la Constitution Italienne)

Le plein accès à la complexité de la langue italienne est un prérequis pour la participation à la vie démocratique du pays et, en même temps, il est déterminé par les conditions socio-économiques des locuteurs. Une pédagogie linguistique efficace doit être à même de prendre en compte le développement de la totalité des compétences linguistiques, actives et réceptives des locuteurs, elle doit favoriser leur accès à la totalité du répertoire des usages communicatifs, cognitifs et heuristiques, aux variétés écrites et orales, locales et nationales de l'italien et intégrer l'interrelation entre développement linguistique et développement physique, affectif, social et intellectuel. La conscience de la complexité intrinsèque de la langue, de l'inextricabilité de son lien à la société figure dans les thèses programmatiques que le GISCEL a mises en œuvre, affranchissant la théorie de la langue de son cantonnement académique et se traduisant dans une action politique et pédagogique capable de transformer en profondeur les préceptes didactiques de l'école italienne. Celle-ci prolongeait l'entreprise d'unification politique en imposant pour langue commune, selon le principe des nationalités qui prévaut à partir du XIX^e siècle, une variété de la langue spécifiquement modelée par les usages des lettrés.

6. L'écrit et l'oral : De Mauro lecteur de Saussure

C'est dans la perspective dessinée par De Mauro qu'il importe de relire les analyses de Saussure, en restituant leur dynamique interne, depuis les premiers éléments rédigés à partir des années 1890, jusqu'à la rédaction du *Cours* reconsidérée à travers l'édition critique de référence.

6.1 Premières réflexions saussuriennes sur l'écriture

La réflexion sur l'écriture prend une résonance particulière si l'on prend en considération la façon dont l'enseignement saussurien a été transmis, essentiellement par la reprise et la reformulation des traces manuscrites conservées par ses étudiants. Les difficultés à convertir en livre la consignation d'un magistère oral sont devenues patentes quand Bally et Sechehaye ont entrepris de fixer une rédaction² et les réserves de Léopold Gautier ont confirmé l'insatisfaction que pouvait ressentir un participant à la lecture de l'ouvrage imprimé.

Surtout, le statut de l'écriture a pris une autre dimension à partir du *CLG* avec la fonction dévolue à l'opposition *langue/parole* dans la doctrine. En centrant l'objet de la science du langage sur l'oral, Saussure excluait toute référence à l'écrit. Il s'en déduisait un partage entre la linguistique et la philologie, celle-ci étant caractérisée comme une étude des textes indifférente à la phonologie dont les principes étaient exposés sitôt que, dans la progression des cours, l'écriture, longuement stigmatisée comme cause d'erreurs, avait été écartée du plan d'étude.

Cette conception était déjà présente dans les essais rédigés auparavant par Saussure comme en témoignent deux fragments des *ELG* où se lisent des explications qui ont été reproduites à l'identique dans les cours :

1° Une première cause c'est que l'image des mots fixée par l'écriture nous frappe comme un objet permanent et solide. Cette image est fixée. 2° En second lieu, pour la majorité des individus il y a une préférence donnée aux impressions visuelles sur les impressions acoustiques. C'est l'image qui paraît être la chose en chair et en os, parce qu'elle est fixe, tangible, visible tandis que la parole paraît insaisissable, fuyante, dès qu'elle a cessé de résonner. (Saussure 2002 : 242)

² Cf. Sofia, 2015.

On relève la prégnance du terme « image » dont Saussure ne s'est pas aisément affranchi, renonçant tardivement au concept d'« image acoustique » afin d'y substituer la désignation de « signifiant » qui rompait définitivement avec la référence sensorielle, et la difficulté qu'il a éprouvée au moment de caractériser une connaissance sur une parole qu'il assignait à l'audition (« impressions acoustiques », « résonner ») et non à l'articulation.

Dans le prolongement d'une conception qui paraît classique (*verba volant, scripta manent*), Saussure a risqué l'établissement d'un parallèle dont il trouvait la justification dans l'« inconscience » que partagent la perception sonore et une activité de déchiffrement. Il en tirait la conclusion que se rencontrent des « faits (...) homologues » dans le rapport qu'entretiennent, d'un côté, le son et le sens à l'oral et, de l'autre, le trait graphique et le son à l'écrit :

Joindre ici ce fait qu'on lit une écriture couramment sans se douter de la forme des signes : ainsi la majorité des personnes interrogées se trouve très embarrassée de reproduire exactement la forme d'un g (minuscule ronde) imprimé que chacun lit tous les jours cinquante fois si ce n'est mille. Le phénomène paraît être très exactement le même que celui de l'inconscience du son des mots en lui-même. D'une manière plus générale il me semble que, soit dans le champ de *l'effet individuel* (= sémiologique), soit dans la perspective historique, les faits relatifs à l'écriture présentent peut-être pour tous les faits sans exception qui sont dans le langage une mine d'observations intéressantes, et de faits non seulement analogues, mais complètement homologues, d'un bout à l'autre à ceux qu'on peut discerner dans le langage parlé. Pour l'écriture le *sens* est représenté par le *son*, pendant que le *son* est représenté par les traits graphiques ; mais le rapport entre le trait graphique et le son parlé est le même qu'entre le son parlé et l'idée. (Saussure, 2002 : 22)

Cette comparaison n'a pas été reprise dans le *CLG*, du moins extensivement. Saussure semble avoir préféré en restreindre la portée au cas des langues à idéogrammes, privilégiant pour ce faire l'exemple du chinois. On relève que, de même que la parole était appréhendée du côté de l'auditeur et non du locuteur, la prise en compte de l'écriture s'effectue du côté du lecteur et non du scripteur.

Exclue de la linguistique à cette étape de la recherche, l'écriture a fait retour à titre d'observatoire dans la relation individuelle aux signes (« sémiologique ») et en diachronie. Elle est décrite comme « homologue » et non « analogue »³, ce qui s'explique par la nature du rapport qui s'établit entre les deux faces du signe (sons/sens) et les deux dimensions de sa représentation (trait graphique/son), non par l'identité de chacun de ces éléments envisagé séparément.

6.2 Premières formulations : CLG I et II

Dans le *CLG I* (1907), passé l'introduction, un avertissement concerne l'écriture en tant qu'elle constitue le premier obstacle qui s'oppose à l'analyse linguistique. Le *caveat* conditionne l'ensemble du développement : « Erreurs provenant de l'écriture (...) nous accordons au signe écrit la prééminence sur le signe parlé » (Saussure 1996 : 4). Deux causes seraient au principe de cette erreur, l'une plutôt psychologique, le privilège accordé à la vue

³ On peut concevoir l'*analogie* comme une ressemblance de forme et l'*homologie* comme une identité de structure.

sur l'ouïe, déjà mentionné dans les *ELG*⁴, l'autre sociale : « l'idée que la langue est régie par un code et que ce code est une règle écrite (grammaire de l'école) » (*Ibid.* : 4).

Après avoir souligné la différence principale entre écritures alphabétiques et idéographiques, Saussure traite des orthographes grecque et latine et enchaîne sur des exemples de discordance entre phonétique et notation des sons en latin, français, anglais et allemand, allant jusqu'à parler de « falsification de la langue par le signe écrit » (*Ibid.* : 9). Il donne entre autres comme illustrations de ces propos le nom de famille « Lefébure » (l'exemple est repris dans le *CLG*), l'orthographe de doubles consonnes sans valeur phonologique, la prononciation de « gageure » et de « Zurich » (qu'il oppose, pour son occlusive finale, à la réalisation constrictive de « Auch »). Il conclut : « on a deux sciences linguistiques et il faut considérer la langue parlée tout-à-fait séparément de la langue écrite » (*Ibid.* : 10).

Distinguant ensuite l'écriture et l'orthographe, il tire de leurs différences un argument supplémentaire :

Une différence entre l'écriture et l'orthographe, <c>est que cette dernière a un caractère officiel, est reconnue par l'usage commun ; l'étude de l'orthographe serait donc une étude sociale en même temps que sémiologique. Cette étude serait évidemment très intéressante, mais <à condition d> être séparée de la sémiologie parlée <qu'on ne peut réunir avec elle> en une unité imaginaire. Nous nous confinerons donc résolument dans la langue parlée. Cette nécessité nous est encore imposée – matériellement et pratiquement – par les « orthographes fluctuantes » (appelées « graphies » par Gaston Paris), c'est-à-dire les essais faits à diverses époques de fixer les sons par différents signes. (...) Impossible de s'en tirer par l'écriture ; d'où la nécessité d'une base phonologique. (*Ibid.* : 11)

Laissant de côté d'autres notations éparses⁵, on retient ce passage :

Pourtant nous ne pouvons pas nous passer du mot écrit comme document : il ne pourrait être remplacé que par le phonographe. (Il existe des collections phonographiques à l'Université de Vienne pour des usages linguistiques). (*Ibid.* : 6)

Cette remarque incidente a été reprise par Bally et Sechehaye :

Pour disposer dans tous les cas de documents directs, il faudrait qu'on eût fait de tout temps ce qui se fait actuellement à Vienne et à Paris : une collection d'échantillons phonographiques de toutes les langues. Encore faudrait-il recourir à l'écriture pour faire connaître aux autres les textes consignés de cette manière. (Saussure 1972 : 44).⁶

L'interpolation des éditeurs (le paragraphe ne figure pas dans la *Collation Sechehaye*) est symptomatique de leurs conceptions. Désigner comme « textes » la restitution scripturale revient à assimiler transcription et document écrit en concevant la notation comme une communication « aux autres », sans mentionner ni les difficultés qu'en présente l'établissement, ni les motivations de ceux qui en prennent l'initiative. T. De Mauro introduit ce commentaire, sans faire référence au LIP :

⁴ C'est la conception dominante dans la psychologie de langue française dogmatisée par J.-M. Charcot.

⁵ Des considérations sur la cacographie (p. 6), une critique de l'ouvrage de Charles Thurot (1881-1882) (p. 12), la notation des glides par K. Brugmann (p. 25), la prononciation de « legs » (p. 100)...

⁶ Les Archives de Vienne, les premières créées par un état, ont été établies en 1899, celles de Paris par F. Brunot en 1911 (les « Archives de la parole »), v. Cordereix 2001.

La chose n'a plus aujourd'hui ce caractère exceptionnel. Même pour un domaine relativement peu étudié comme l'italien, il existe désormais de nombreux centres où est recueillie de la documentation parlée, le principal en étant l'*archivio etnico linguistico-musicale* de la Discothèque Nationale. (De Mauro, n93, in Saussure 1972 : 430)

Dans le *CLG II* (1908-1909), Saussure est revenu sur les difficultés que provoque la confusion qui résulte de la substitution de la forme écrite des langues à leur réalisation sonore :

Le classement <de la langue> dans le temps n'est possible que parce que la langue s'écrit. On ne peut donc refuser toute importance à l'écriture mais la confusion entre la langue écrite et la langue parlée a été la source d'innombrables <et d'enfantines> erreurs au début. (Saussure 1997 : 5)⁷

Il donne plus loin un exemple de cette affirmation en critiquant la méthode de F. Bopp (*Ibid.* : 82) et certaines analyses de J. Grimm (*Ibid.* : 83). La suite du propos, où « Lefébure » est à nouveau cité, est beaucoup plus tranchée. Tout en reconnaissant dans l'écriture un système de signes, arbitraire, différentiel, négatif, oppositif et conventionnel (*Ibid.* : 7-9, cf. Saussure 1972 : 164-166), qui justifie ce qui a été dit de l'homologie, Saussure termine sa démonstration par une exclusion sans appel : « L'écriture <se trouve dans cette situation particulière que> considérée vis-à-vis de la langue, est une chose qui est nulle. » (Saussure 1997 : 82).

6.3 Du CLG III au CLG

T. de Mauro mentionne que, sur la question de l'écriture, c'est dans le *CLG III* que les éditeurs ont puisé l'essentiel des informations reprises dans le *CLG*, à partir de trois leçons prononcées les 6, 9 et 13 décembre 1910 (Saussure 1993 : 249-261). L'ordre, le contenu des arguments et les exemples en sont largement inspirés et une partie des éléments se trouve reportée dans le chapitre « Phonologie », en particulier tout ce qui a trait à la reconstitution de la prononciation des langues mortes pour lesquelles il n'est d'autres témoignages qu'écrits à la disposition des savants.

Après avoir rappelé ses réserves à l'égard des travaux de Bopp (*Ibid.* : 249), dont l'œuvre est ramenée aux dimensions d'une philologie comparée, Saussure a retenu quatre raisons à la fascination qu'exerce l'écriture, ajoutant aux deux qu'il avait mentionnées dans *CLG I*, d'une part le rôle de la langue littéraire et sa diffusion par le livre, le dictionnaire et l'école, d'autre part la priorité donnée à l'écrit en cas de désaccord sur la prononciation. Il poursuit en réaffirmant la partition entre écriture alphabétique et idéographique (*Ibid.* : 251) et en rappelant les effets perturbateurs de l'orthographe sur la transparence phonétique (*Ibid.* : 252-256)⁸

En suivant, Saussure expose les difficultés que les graphies opposent à la reconstitution du système phonologique des langues mortes. Il énumère quelques moyens d'y remédier : prise en compte de la diversité des graphies, étude des règles de métrique et des rimes, jeux de mots (*Ibid.* 259-261). Il signale ensuite, sans le nommer, l'existence de l'Alphabet Phonétique International en mentionnant P. Passy et W. Viëtor et il exclut de la linguistique la phonétique articulatoire (*Ibid.* : 262) que doit remplacer une science à même de déterminer les unités

⁷ Cette remarque prend une saveur particulière si l'on pense aux cahiers d'anagrammes.

⁸ Saussure insiste sur le fait qu'on ne saurait dire que tel mot « se prononce » ainsi, ce qui reviendrait à inverser le processus en mettant au premier plan l'écriture et non la réalisation orale (Saussure 1993 : 256) Il faut dire que tel son s'écrit de telle façon et non que telle graphie se prononce de cette manière.

sonores. Ainsi se trouvaient définis les premiers principes de la phonologie après un hommage rendu aux qualités de l'alphabet grec archaïque (*Ibid.* : 264).

Dans cet exposé qui représente une dizaine de pages du *CLG*, T. De Mauro a retenu d'abord la restriction avancée préalablement par Saussure concernant la représentation de la langue par une forme écrite littéraire :

(...) le linguiste doit aussi examiner les rapports réciproques de la langue du livre et de la langue courante ; car toute langue littéraire, produit de la culture, arrive à détacher sa sphère d'existence de la sphère naturelle, celle de la langue parlée (Saussure 1972 : 41)

De Mauro commente ces lignes en n86 en insistant sur les effets que produit dans la communication linguistique la décontextualisation de l'écriture, se référant sur ce point à son travail sur la sémantique (1969).

Au chapitre VI intitulé « Représentation de la langue par l'écriture » (*Ibid.* : 44-54), correspondent dix renvois (n92 à n101 – n93 est citée supra). La plupart concerne, en tout ou en partie, la recension des sources (n92, n94, n96, n98, n99), l'élucidation d'une allusion à G. Deschamps dans la querelle de l'orthographe et des compléments bibliographiques, en particulier sur l'étude de l'écriture d'un point de vue linguistique (n97). Les n100 et n101 sont dévolues à des considérations sur la discordance entre réalisation sonore et graphie que Saussure illustre par différents faits. Bally et Sechehaye ont retenu des exemples en allemand et en anglais, et surtout en français, en reprenant en particulier « gageure » et « Lefébure » (*Ibid.* : 53-54) – qui riment avec le nom de l'auteur. Les remarques de De Mauro sont destinées à faire le point sur les difficultés moindres que présente dans ce domaine l'orthographe italienne.

Si les sources utilisées par les éditeurs sont dûment référencées, elles ne font pas l'objet d'une analyse concernant la sélection et les reformulations. La version établie pour le *CLG* ne contrevient pas aux principes de l'enseignement dispensé et le choix de resserrer la démonstration en supprimant de nombreux exemples ne modifie pas l'intention générale. Il en reste l'affirmation d'un principe d'exclusion qui justifie une connaissance scientifique de la langue parlée mise en œuvre par le LIP, dans une mobilisation des méthodes de la linguistique de corpus, du traitement automatique du langage et de la statistique linguistique.

7. Le vocabulaire de l'usage : De Mauro lexicographe

L'attention aux compétences et aux usages réels des locuteurs ainsi qu'à la langue parlée amène De Mauro à concevoir de manière très originale plusieurs travaux lexicographiques importants.

Le *Vocabolario di base* publié en 1980 présente les 7050 mots communs à tous les Italiens, soit 2000 mots à « très haute fréquence », 2300 mots à « haut usage » et 2750 mots à « haute disponibilité ». La liste est obtenue grâce à des enquêtes de terrain conduites par Stefano Gensini et Emilia Passaponti dans les écoles en interrogeant les élèves sur leurs connaissances lexicales. Cette liste a constitué une référence pour tout effort de simplification linguistique conduit depuis lors de la part de journalistes, d'auteurs de manuels scolaires et – comme nous le verrons – par les rédacteurs de certains documents officiels. Le *Nuovo vocabolario di base*, une édition mise à jour après le dépouillement de 19 millions d'occurrences dans des textes variés, est publiée fin 2016 (De Mauro 2016). Le *Vocabolario di base* a servi également à la rédaction de l'incipit des définitions des items du *Grande dizionario della lingua italiana*, le GRADIT (De Mauro 2000), un dictionnaire en huit volumes, contenant 270.000

lemmes dont 11.000 mots étrangers utilisés en italien. Ce dictionnaire se propose d'une part de représenter le lexique utilisé dans les usages courants, écrits et oraux, de l'italien (en ajoutant une marque d'usage et une attestation des sources pour chaque item) et d'autre part de rendre accessible le vocabulaire de la langue italienne au plus grand nombre de locuteurs en utilisant, dans les définitions des items, les mots inclus dans le socle lexical commun à tous les Italiens.

Deux autres ouvrages de Tullio De Mauro ont irrévocablement marqué l'histoire de la lexicographie de l'italien : le *Vocabolario Elettronico della Lingua Italiana (VELI)* (1989) et le *Lessico de l'Italiano Parlato (LIP)* (De Mauro et al. 1993). Le *VELI* est un lexique de fréquence comprenant 10.000 lexèmes extraits d'un corpus écrit de 25.000.000 de mots au moyen de technologies de la linguistique computationnelle inédites à l'époque en Italie. Le *LIP* est un lexique de fréquence de 7.213 lemmes résultant de la lemmatisation automatique d'un corpus d'italien oral de 500.000 mots représentatif de différentes variétés diatopiques, diastratiques et diaphasiques. Le corpus créé pour la constitution du *LIP*, mis à disposition des chercheurs dès 1993 et publié en forme intégrale en 2014 (Voghera et al 2014), constitue le premier corpus d'italien parlé.

Avec ces ouvrages, par le travail de préparation et la mobilisation considérable d'outils et de ressources qu'ils ont requis, De Mauro a démontré la nécessité d'une approche radicalement multidisciplinaire de la complexité du phénomène linguistique lorsqu'il est appréhendé comme fait social à part entière et pas seulement comme un système abstrait. Ses initiatives ont eu des répercussions décisives sur la culture et l'enseignement en Italie en remettant en question la division et le manque de dialogue entre les disciplines.

8. La langue mais aussi ses locuteurs : De Mauro homme d'action et politique

Dans l'attention qu'il a portée aux usages et aux compétences des locuteurs, De Mauro ne s'est pas limité à ses interventions scientifique et académique. Il s'est engagé concrètement tout au long de sa vie afin de promouvoir à tous les niveaux l'accès à la langue et aux savoirs qu'elle véhicule pour intégrer le plus grand nombre de citoyens dans la discussion publique. Il s'agissait d'enrichir, de façon croisée, la culture des citoyens, le débat public et la langue qui en est l'instrument.

C'est ainsi que De Mauro a lancé en 1979 les *libri di base* chez les Editori Riuniti à Rome. Les auteurs des « livres de base », 139 essais destinés au grand public publiés entre 1979 et 1989, sont des spécialistes des disciplines traitées – par ailleurs, pour la plupart, peu familiers avec la vulgarisation scientifique qui n'était guère appréciée par la culture italienne de l'époque. Ils s'engageaient à respecter des critères rédactionnels garantissant une lisibilité maximale à leur contribution : définitions techniques introduites à partir du lexique de base, phrases courtes, préférence pour la parataxe, iconographie fonctionnelle et non illustrative (Gensini 2017).

Dans la même démarche, Tullio De Mauro et Emanuela Piemontese ont lancé en 1989 la revue *Due parole* qui proposait des articles d'information aux « lecteurs oubliés » – tels qu'ils sont désignés –, ceux qu'exclut un déficit physique ou mental (surdité, dyslexie, retard mental). La réécriture de l'actualité qui est proposée se conforme à une série de recommandations concernant le lexique et la syntaxe, impliquant un retour d'expérience entre recherche scientifique et validation sur le terrain (Piemontese 1991), afin de garantir une lisibilité optimale des textes.

Ces expériences sont à la base de la préparation du *Codice di Stile* (Cassese, 1993) et du *Manuale di Stile* (Fioritto, 1997), des vade-mecum pour la simplification linguistique adoptés par l'administration publique italienne avec pour objectif de rendre le langage administratif destiné au grand public plus compréhensible.

L'activité militante continue de De Mauro se prolonge dans ses responsabilités publiques. Elu conseiller régional en 1975, nommé adjoint à la culture du Maire de Rome (entre 1976 et 1978), il est ministre de l'Education Publique entre avril 2000 et juin 2001. Ministre, il propose une réforme de la Maturità (le bac italien) que met en application son successeur, Luigi Berlinguer. Comme l'avait préconisé Lombardo Radice en 1913, la dissertation est remplacée par une épreuve dont la préparation introduit les lycéens à des types de textes et des pratiques d'écritures différenciés, puisque⁹, comme le souligne De Mauro :

on n'écrit pas d'une seule façon et avec un seul objectif ; [...] il existe une typologie dont la complexité doit être intégrée progressivement dans la pratique effective de l'écriture, et, naturellement, de la lecture » (De Mauro, 2018 : 10).

9. L'attention à l'illettrisme fonctionnel et l'héritage de Tullio De Mauro

De Mauro a poursuivi son combat contre l'exclusion linguistique tout au long de sa vie. Son attention s'est focalisée sur la compréhension, une compétence où se manifeste le plus clairement l'inégalité entre les locuteurs :

Les productions apparemment homogènes d'une classe [d'école] dissimulent des inégalités profondes en termes de compréhension. Les écarts initiaux, inaperçus, augmentent longitudinalement et s'amplifient aussi au fil du temps dans le décalage des capacités productives (De Mauro 2018 : 18-19).

La fracture dans la compréhension sépare les 30% d'Italiens (50% d'Européens) qui sont capables d'appréhender un texte complexe et d'en tirer les informations pertinentes pour s'orienter dans la vie quotidienne des 70% restant (50% en Europe) d'illettrés fonctionnels sur lesquels Tullio De Mauro n'a jamais cessé d'attirer l'attention des institutions au cours de ses nombreuses interventions publiques.

Cette question de l'illettrisme fonctionnel prend une signification nouvelle à notre époque. De Mauro a mis l'accent sur le changement de nature du combat contre l'illettrisme avec le multilinguisme introduit par les vagues migratoires (De Mauro 2018 : 22). Il est intervenu plus activement encore pour rétablir un ordre de priorité en des temps où l'ouverture de l'accès au débat public n'a pas été précédée par une redistribution des moyens effectifs d'y participer, provoquant de ce fait de nouvelles exclusions fondées sur le savoir, plus encore que sur le pouvoir. C'est en ce sens que doit se lire sa contribution à la Commission Jo Cox contre le langage de haine (ce volume).

Conclusion

La réflexion théorique de De Mauro s'est inscrite entre un questionnement des thèses de Saussure et la situation linguistique de l'italien examinée dans toutes ses dimensions. En intégrant la nature sociale de la langue à son analyse des conditions d'emploi par les

⁹ Non si scrive in un solo modo e per un solo fine, esiste [...] una tipologia le cui articolazione vanno progressivamente introiettate nella pratica effettiva della scrittura e, chiaramente, della lettura

locuteurs, De Mauro a mis en évidence le caractère central de la production de l'écriture et plus encore de sa compréhension dans les processus de domination symbolique. Dans les programmes de recherche qu'il a impulsés, il a pu montrer la part d'arbitraire et la violence des exclusions qui s'exerçaient à l'encontre des dialectophones, des « lecteurs oubliés », des analphabètes, des locuteurs discriminés par le système scolaire, des illettrés fonctionnels et des migrants. Il a mobilisé simultanément les moyens des sciences du langage, des sciences sociales, de la statistique et de l'informatique au service des dominés ; la science apportait une contribution politique à l'émancipation des citoyens en récusant les usages qui en ont été faits pour légitimer leur marginalisation, qu'il s'agisse des épreuves qualifiantes de la sélection scolaire ou de la privation d'informations nécessaires à une participation effective au débat démocratique.

Bibliographie

Berruto, Gaetano, « Tullio De Mauro e la sociolinguistica ». In Ugo Cardinale (éd.), *Sull'attualità di Tullio De Mauro*. Bologna, Il Mulino 2018

Cardinale, Ugo, « Introduzione ». In Ugo Cardinale (éd.), *Sull'attualità di Tullio De Mauro*. Bologna, Il Mulino 2018

Cassese, Sabino (éd.) *Codice di stile delle comunicazioni scritte ad uso delle amministrazioni pubbliche. Proposta e materiali di studio*. Roma, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato 1993

Cordereix, Pascal, « Ferdinand Brunot, le phonographe et les "patois" », *Le Monde alpin et rhodanien*, pp. 39-54, 2001

De Mauro Tullio, *Storia Linguistica dell'Italia Unita*. Bari, Laterza 1963

De Mauro, Tullio, *Introduzione alla semantica*. Bari, Laterza 1965 [Trad. fr. *Une Introduction à la sémantique*. Paris, Payot 1969]

De Mauro, Tullio, *Guida all'uso delle parole*, Roma, Editori Riuniti 1980

De Mauro, Tullio, *Minisemantica dei linguaggi non verbali e delle lingue*. Bari, Laterza 1982

De Mauro Tullio, *Storia Linguistica dell'Italia Repubblicana. Dal 1946 ai nostri giorni*. Bari, Laterza 2014

De Mauro, Tullio, *Grande dizionario italiano dell'uso*. Torino, UTET 2000

De Mauro, Tullio, « Il Nuovo vocabolario di Base della Lingua Italiana ». *Internazionale* 2016
<https://www.internazionale.it/opinione/tullio-de-mauro/2016/12/23/il-nuovo-vocabolario-di-base-della-lingua-italiana>

De Mauro, Tullio, *L'Educazione Linguistica Democratica*. Bari, Laterza 2018

De Mauro, Tullio, Federico Mancini, Massimo Vedovelli, Miriam Voghera, *Lessico di frequenza dell'italiano parlato*. Milano, Etas libri 1993

Fioritto, Alfredo, *Manuale di stile. Strumenti per semplificare il linguaggio delle amministrazioni pubbliche*. Bologna, Il Mulino 1997

Gensini, Stefano, *Tullio De Mauro e i libri di base*. Intervention à la journée d'étude « Tullio De Mauro, editore » 21 avril 2017, accessible sur https://www.laterza.it/index.php?option=com_content&view=article&id=2032&Itemid=101, 2017

Lombardo Radice, Giuseppe, *Lezioni di didattica*, Palermo, Sandron 1913

Piemontese, Emanuela, « Scrittura e leggibilità « due parole » ». In Michele A. Cortelazzo (éd.) *Scrivere nella scuola dell'obbligo*, Quaderni del Giscel. Firenze, La Nuova Italia, pp. 151-167, 1991

Sofia, Estanislao, *La « Collation Sechehaye » du Cours de Linguistique Générale*, Leuven, Peeters 2015

Saussure (de), Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, édition de Tullio de Mauro. Paris, Payot 1972

— *Cours de linguistique générale*, édité par E. Komatsu. Tokyo, Université Gakushuin 1993

— *Premier cours de linguistique générale (1907)*, édité et traduit par E. Komatsu & G. Wolf. Oxford, Pergamon 1996

— *Deuxième cours de linguistique générale (1908-1909)*, édité et traduit par E. Komatsu & G. Wolf. Oxford, Pergamon 1997

— *Ecrits de linguistique générale*, édition de S. Bouquet & R. Engler. Paris, Gallimard 2002

Sobrero, Alberto, « A. Tullio De Mauro e le Dieci tesi per un'educazione linguistica democratica ». In Ugo Cardinale (éd.), *Sull'attualità di Tullio De Mauro*. Bologna, Il Mulino 2018

Thurot, Charles, *De la Prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*. Paris, Imprimerie Nationale 1881–1883

Voghera, Miriam, Claudio Iacobini, Renata Savy, Francesco Cutugno, Aurelio De Rosa, Iolanda Alfano, « VoLIP: a searchable Italian spoken corpus, in Complex Visible Out There ». Proceedings of the *Olomouc Linguistics Colloquium: Language Use and Linguistic Structure*. Edited by Ludmila Veselovská and Markéta Janebová. Olomouc: Palacký University, pp. 628-640, 2014